

À la une

Des conditions de détention provisoire indignes peuvent justifier une remise en liberté

note par Jean-Paul CÉRÉ sous Cass. crim., 8 juill. 2020

Le placement en détention provisoire est soumis au respect du principe de la dignité humaine.



© kwanchaifit

Actualité

Le torchon brûle entre les magistrats et Éric Dupond-Moretti

focus

Jurisprudence

Retour sur la « double peine » : le Conseil d'État assure la pleine effectivité de l'article 729-2, alinéa 2, du Code de procédure pénale

conclusions de Sophie ROUSSEL et note par Emmanuel TAWIL sous CE, 2^e-7^e ch. réunies, 8 juill. 2020

Chronique de jurisprudence du droit du surendettement

par Eva MOUIAL-BASSILANA et Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Dorothee GALLOIS-COCHET

Professeure à l'université Paris-Dauphine

• Maud LAROCHE

Professeure à l'université de Rouen Normandie

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément BARRILLON, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Marie CAFFIN-MOI, Étienne CASIMIR, Alexandre DALION, Xavier LEMARÉCHAL, Thibaut MASSART, Guillaume MEZACHE, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Isabelle PRODHOMME, Bénédicte PÉREZ, Anne RABREAU, Karine RODRIGUEZ, Myriam ROUSSILLE, Edmond SCHLUMBERGER, Cécile SOMMELET, Mathieu STOCLET et Anne-Françoise ZATTARA-GROS



Daniel SOULEZ LARIVIÈRE

Paroles d'avocats

Anthologie d'éloquence judiciaire



Gazette du Palais un service de la Lextenso

Vient de
paraître

“ Anthologie d'éloquence judiciaire ”

Disponible
sur

Librairie
lgdj

www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2020
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 515,61 € TTC
Recueils + table seuls : 495,19 € TTC
Journal, recueil + table : 687,13 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 575 €
Journal, recueil + table : 775 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 208 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2020, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Le torchon brûle entre les magistrats et Éric Dupond-Moretti 5
- Défense des avocats en danger : le barreau français veut intensifier la mobilisation 6

Technique

- Confusion autour du taux conventionnel
par François GUÉRANGER 9

Jurisprudence

- Des conditions de détention provisoire indignes peuvent justifier une remise en liberté
note par Jean-Paul CÉRÉ sous Cass. crim., 8 juill. 2020 12
- Retour sur la « double peine » : le Conseil d'État assure la pleine effectivité de l'article 729-2, alinéa 2, du Code de procédure pénale
conclusions de Sophie ROUSSEL et note par Emmanuel TAWIL
sous CE, 2^e-7^e ch. réunies, 8 juill. 2020 15
- Chronique de jurisprudence du droit du surendettement
par Eva MOUIAL-BASSILANA et Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 22
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 33
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 39

Aux marches du Palais

Portrait

- Patricia Rique-Serezat, bâtonnière du barreau du Havre 42

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

Sous la responsabilité scientifique de
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE

43